MARCHÉS PUBLICS
Marchés formalisés

199157

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Seba

NOM ET ADRESSES OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE (S.E.B.A.) La Sigalière – Les Vergnades - 07110 LARGENTIÈRE Tél. : 04 75 89 96 96 - Fax : 04 75 89 96 97

Courriel : marchespublics@seba-eau.fr –

Adresse internet : http://www.seba-eau.fr –

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.achatpublic.com

OBJET DU MARCHÉ : ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE À MARCHÉ SUBSÉQUENTS – FOURNITURES ÉLECTROMÉCANIQUES

LOT 1 POMPES ET GROUPES EAU POTABLE

LOT 2 POMPES ET GROUPES ASSAINISSEMENT

LOT 3 POMPES GAVEUSE POUR EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

LOT 4 AGITATEUR POUR EAU POTABLE ET ASSASSAINISSEMENT

LOT 5 EQUIPEMENT DE COMPTAGE POUR EAU POTABLE

LOT 6 EQUIPEMENT DE COMPTAGE POUR ASSAINISSEMENT

LOT 7 EQUIPEMENT DE COMPTAGE POUR ASSAINISSEMENT

LOT 8 EQUIPEMENT D'INSTRUMENTATION DE MESURE DE CHLORE

LOT 9 EQUIPEMENT D'INSTRUMENTATION POUR ASSAINISSEMENT

LOT 10 ARMOIRE ELECTRIQUE DE CONTROLE ET DE TELESURVEILLANCE

LOT 11 BALLON ANTI-BELIER POUR EAU POTABLE ET ASSAINSSEMENT

LOT 12 EQUIPEMENT DE CHLORATION

LOT 13 POMPE ET GROUPES DE POMPE DOSEUSE

LOT 14 EQUIPEMENT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE D'EAU USEE / TRAITEES

LOT 15 EQUIPEMENT DE SERRURERIE

LOT 16 EQUIPEMENT DE REGULATIONS ELECTRIQUES POUR LES OUVRAGES D'EAU POTABLE

TYPE DE PROCÉDURE: Appel d'offres ouvert

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE: cf Règlement de consultation

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 20 novembre 2018 à 15 heures

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

1-Prix des fournitures analysé à partir d'un devis type – 10 %

2-Disponibilité des pièces de rechanges et assistance technique service après-vente – 50 %

3-Sécurité d'approvisionnement – 40 %

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Avis intégral et accès au dossier sur www.seba-eau.fr rubrique marchés publics ou sur le profil acheteur www.achatpublic.com

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 16 octobre 2018

MAPA > 90 K€

199098

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SEBA

Avis rectificatif

199116

SAINT GILLES

AVIS RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Saint Gilles .Correspondant :AYME-PAVAN Léa,Place Jean Jaurès,30800,Saint-Gilles, tél. : 04-66-87-78-27, Courriel : lea.pavan@saint-gilles.fr

,adresse internet :http://mairie saintgilles30.e-marchespublics.com .

Objet du marché : Réaménagement des voiries rurales sur la commune.

CPV - Objet principal : 45233123

Objets supplémentaires : 32400000 34993000

Type de procédure : Procédure adaptée

Informations rectificatives :

Dans la rubrique : Au lieu de :"Critères de sélection: Prix 60%, Valeur technique 35%; Délai 10%",lire :"Critères de sélection: Prix 60 points; Valeur technique 35 points; Délai 5 points".

AVIS PUBLICS
Enquêtes publiques

197970

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Pujaut

Projet : Demande de déclaratich d'intérêt général comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement pour le projet de sécurisation du barrage du Planas sur la commune de Pujaut

Pétitionnaire : Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Gard-Rhodanien (SMABVGR)

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à Monsieur Julien DUMONT, chargé de mission milieu aquatique, SMABVGR 12, rue de la mairie 30 131 Pujaut. Tél : 04.90.26.39.73 ; Mél : contact@smabvgr.fr.

Une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement sur la commune de Pujaut est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 24 septembre 2018 aux

AVIS PUBLICS
Enquêtes publiques

198402

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

Commune de Saint-Victor-de-Malcap

Par arrêtés préfectoraux n°30-2018-09-14-004 du 14 septembre 2018 et n° 30-2018-10-01-004 du 1er octobre 2018, des enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, relatives au projet d'aménagement du croisement des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap, sont ouvertes en mairie de Saint-Victor-de-Malcap, pendant une période de 16 jours consécutifs, du lundi **15 octobre 2018** à 9h00 au **mardi 30 octobre 2018** inclus à 17h00.

Cette enquête publique est préalable :

* à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du croisement des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap ;

* à la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à la réalisation de ce projet.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique de l'opération d'aménagement du croisement des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap et la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à sa réalisation ou un arrêté de refus.

Les pièces du dossier soumises à enquêtes ainsi que des registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Saint-Victor-de-Malcap, Hôtel de ville, 30500, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 13h30 à 17h00.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête sur le site Internet de la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, disponible à l'adresse suivante : http://www.saintvictordemalcap.com

Monsieur Michel SALLES, retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes le 4 septembre 2018.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations portant à la fois sur l'utilité publique de l'opération d'aménagement du croisement des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap et sur l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur les registres d'enquête ouverts, à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur domicilié en mairie et seront annexées auxdits registres.

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement les observations du public à l'occasion des permanences qui seront tenues à la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, aux jours et heures suivants :

- **le lundi 15 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **le mardi 30 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00**

Toute personne peut également s'adresser à la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, maître d'ouvrage de l'opération, pour obtenir des informations ou précisions utiles sur le projet (tél : 04.66.24.02.66).

Le présent avis sera affiché en mairie de Saint-Victor-de-Malcap et sur le site des travaux. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr sous la rubrique Publications/Enquêtes publiques/Déclarations d'utilité publique.

L'Immobilier
du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

Parution mardi, jeudi, dimanche

Indiquez votre petite annonce
(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mo

Choisissez votre formule
(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Publication lundi - mercredi - vendredi
Publication mardi - jeudi - dimanche

Je vous joins
Éditions
❑ Toutes éditions
❑ Aude
❑ P.-O.
❑ Hérault
❑ Aveyron
❑ Gard-Lozère

Formule trio • simple
❑ 20 € (une édition)
❑ 30 € (deux éditions)
❑ 63,50 € (toutes éditio

Formule trio • 2 semai
❑ 31,50€ (une édition)
❑ 48,50 € (deux édition

LOT 11 BALLON ANTI-BELIER POUR EAU POTABLE ET ASSAINSSEMENT

LOT 12 EQUIPEMENT DE CHLORATION

LOT 13 POMPE ET GROUPES DE POMPE DOSEUSE

LOT 14 EQUIPEMENT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE D'EAU USEE / TRAITEES

LOT 15 EQUIPEMENT DE SERRURERIE

LOT 16 EQUIPEMENT DE REGULATIONS ELECTRIQUES POUR LES OUVRAGES D'EAU POTABLE

TYPE DE PROCÉDURE: Appel d'offres ouvert

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE: cf Règlement de consultation

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 20 novembre 2018 à 15 heures

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

1-Prix des fournitures analysé à partir d'un devis type – 10 %.

2-Disponibilité des pièces de rechanges et assistance technique service après-vente – 50 %

3-Sécurité d'approvisionnement – 40 %

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Avis intégral et accès au dossier sur www.seba-eau.fr rubrique marchés publics ou sur le profil acheteur www.achatpublic.com

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 16 octobre 2018

MAPA > 90 K€

199098

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SEBA

NOM ET ADRESSES OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE (S.E.B.A.) La Sigalère – Les Vergnades - 07110 LARGENTIERE Tél : 04 75 89 96 96 - Fax : 04 75 89 96 97

Courriel : marchespublics@seba-eau.fr –

Adresse internet : http://www.seba-eau.fr– Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.achatpublic.com

OBJET DU MARCHÉ : PRESTATIONS INTELLECTUELLES SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE SUR LESECTEUR « MOYENNE VALLÉE DE L'ARDÈCHE »

TYPE DE PROCEDURE: procédure adaptée ouverte

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 19 Novembre 2018 à 15 heures

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE: cf Règlement de consultation

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

1- Compétences et moyens humains mis en œuvre : 30%

2- Méthodologie de l'étude – Appréhension du contexte : 30 %

3-Prix– 40 %

2-Valeur technique au regard du mémoire technique– 60 %

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Avis intégral et accès au dossier sur www.seba-eau.fr rubrique marchés publics ou sur le profil acheteur www.achatpublic.com

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 15 octobre 2018

MAPA < 90 K€

198118

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de Caveirac

MAIRIE DE CAVEIRAC M. Gérard TRAUCHESSEC – MAIRE Place du Chateau 30820 CAVEIRAC Tél : 04 30 06 52 59

L'avis implique un marché public

Objet : Vérifications périodiques des installations électriques et gaz des bâtiments communaux et vérifications périodiques des ascenseurs, des portes automatiques, des appareils de levage, des aires de jeux et des appareils de cuisine de la ville de Caveirac

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la

Enquêtes publiques

197970

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Pujaut

Projet : Demande de déclaration d'intérêt général comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement pour le projet de sécurisation du barrage du Planas sur la commune de Pujaut

Pétitionnaire : Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Gard-Rhodanien (SMABVGR).

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à Monsieur Julien DUMONT, chargé de mission milieu aquatique, SMABVGR 12, rue de la mairie 30 131 Pujaut. Tél : 04.90.26.39.73 ; Mél : contact@smabvgr.fr

Une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement sur la commune de Pujaut est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 24 septembre 2018 aux dates suivantes : **du 15 octobre 2018 au 16 novembre 2018 inclus**, pendant 33 jours. Le dossier complet d'enquête pour le projet de sécurisation du barrage du Planas accompagné des avis obligatoires, au titre des articles R181-19 à 32 du code de l'environnement, notamment l'avis du conseil national de la protection de la nature, de la mission régionale d'autorité environnementale et comprenant les pièces du dossier de demande de déclaration d'intérêt général intégrant une demande d'autorisation environnementale portant sur : une demande au titre de la loi sur l'eau, une demande de défrichement et une demande de dérogation espèces protégées, notamment l'étude d'impact, son résumé non technique et ainsi que la délibération du 28 juin 2018 par laquelle le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Gard-Rhodanien a approuvé le dossier réglementaire d'autorisation environnementale soumis à enquête publique concernant le projet de sécurisation du barrage du Planas sur la commune de PUJAUT et les registres d'enquête sont déposés au siège du syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Gard-Rhodanien afin d'être tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Mme Maria DEL GIORGIO, (Architecte), est désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire enquêteur.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture du lieu des permanences ainsi que sur le site internet dédié : siège du SMABVGR (12 rue de la Mairie, 30131 Pujaut. Tel : 04.90.26.39.73, heures d'ouverture : les lundi-mardi-mercredi-jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30). http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Procedures-loi-sur-l-eau

Durant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet sur le lieu des permanences ainsi que par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête et sur l'adresse : securisation-barrage-planas@enquetepublique.net. Les observations et propositions électroniques sont accessibles au public sur le site internet : http://securisation-barrageplanas.enquetepublique.net pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences Heures des permanences Lieux des permanences

- Lundi 15 octobre 2018 09h00 – 12h00 Siège du SMABVGR / Pujaut

- Mercredi 07 novembre 2018 09h00 – 12h00 Siège du SMABVGR / Pujaut

- Vendredi 16 novembre 2018 13h30 – 16h30 Siège du SMABVGR / Pujaut

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public dans la mairie de Pujaut, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 89, rue Weber à Nîmes ainsi que sur le site internet : www.gard.gouv.fr pendant une durée de un an après la clôture de l'enquête. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral d'autorisation assortie de prescriptions ou un arrêté de refus.

Avis administratif

des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap et la cessibilité des propriétés ou parties de propriétés nécessaires à sa réalisation ou un arrêté de refus.

Les pièces du dossier soumises à enquêtes ainsi que des registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Saint-Victor-de-Malcap, Hôtel de ville, 30500, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 13h30 à 17h00.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête sur le site Internet de la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, disponible à l'adresse suivante : http://www.saintvictordemalcap.com

Monsieur Michel SALLES, retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes le 4 septembre 2018.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations portant à la fois sur l'utilité publique de l'opération d'aménagement du croisement des RD51 et RD51g sur le territoire de la commune de Saint-Victor-de-Malcap et sur l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur les registres d'enquête ouverts, à cet effet ou être adressés par correspondance au commissaire-enquêteur domicilié en mairie et seront annexées auxdits registres.

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement les observations du public à l'occasion des permanences qui seront tenues à la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, aux jours et heures suivants :

- le lundi 15 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00

- le mardi 30 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

Toute personne peut également s'adresser à la mairie de Saint-Victor-de-Malcap, maître d'ouvrage de l'opération, pour obtenir des informations ou précisions utiles sur le projet (tél : 04.66.24.02.68).

Le présent avis sera affiché en mairie de Saint-Victor-de-Malcap et sur le site des travaux. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr sous la rubrique Publications/Enquêtes publiques/Déclarations d'utilité publique.

L'avis sera diffusé dans 2 journaux du département 8 jours au moins avant le début des enquêtes et rappelé dans les 8 premiers jours de celles-ci.

Le commissaire-enquêteur rendra son avis sur le projet au sous-préfet d'Alès dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Saint-Victor-de-Malcap et en sous-préfecture d'Alès.

197577

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation de la commune de PUJAUT

Par arrêté n°30-2018-09-12-003du 12 septembre 2018, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation de la commune de PUJAUT.

A cet effet, Monsieur Alain ORIOL (ingénieur hydraulique AEP et assainissement, retraité) a été désigné commissaire enquêteur par le Vice-Président délégué du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête se déroulera à la mairie annexe de PUJAUT (2, rue Boud'Huile, 30131 PUJAUT), siège de l'enquête, pendant 33 jours consécutifs, **du lundi 15 octobre à 9 heures 30 au vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures 30 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie annexe les jours suivants :

. le lundi 15 octobre 2018 de 9 heures 30 à 12 heures 30,

. le mardi 6 novembre 2018 de 9 heures 30 à 12 heures 30,

. le vendredi 16 novembre 2018 de 9 heures 30 à 12 heures 30.

Chacun pourra prendre connaissance, en mairie annexe, du dossier et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou via l'adresse mail électronique (pprl-pujaut@mail.registre-numerique.fr) ou par formulaire électronique sur le site internet de la préfecture du Gard http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-inondation/Plans-de-Prevention-des-Risques-Inondation-PPRi/Les-PPRi-en-cours-d-elaboration/Pujaut

La Direction départementale des territoires et de la mer du Gard (Service eau

Choisissez votre formule
(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Avec photo

Éditions
- ❑ Toutes éditions
- ❑ Aude
- ❑ P.-O.
- ❑ Hérault
- ❑ Aveyron
- ❑ Gard-Lozère

Formule trio • simple
- ❑ 20 € (une édition)
- ❑ 30 € (deux éditions)
- ❑ 63,50 € (toutes éditio

Formule trio • 2 semai
- ❑ 31,50€ (une édition)
- ❑ 48,50 € (deux édition
- ❑ 90 € (toutes éditions)

Formule trio • 3 semai
- ❑ 43,50 € (une édition)
- ❑ 63,50 € (deux éditions
- ❑ 117 € (toutes éditions)

Ligne supplémentaire
- ❑ 3,50 € (une édition)
- ❑ 8 € (deux éditions)
- ❑ 10,50 € (toutes éditions)

Votre PA avec photo

En vente uniquement sur internet ou connectez-vous sur **www.midilibre-annonces.com**

Par courrier

Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :

MidiMédia Publicité
2, boulevard des Pyrénées, CS 20001
66007 Perpignan Cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :